

Image not found or type unknown



Inscription au fichier adn

Par **stb_old**, le **28/09/2007** à **19:53**

bonjour..rnen 2004, un ami de ma fille a été condamné à une amende pour possession de 5 g. de hasch qu'il a immédiatement payée. Depuis plus aucun problème. Mais il vient de recevoir une convocation pour demain 14 h. afin qu'on lui fasse un prélèvement adn. Il est complètement affolé car il ne comprend pas pourquoi. Est-il possible qu'on lui fasse ce prélèvement 3 ans plus tard?rnmrci de votre réponse